Revue Internationale DAMBE

Valorisation des Savoirs Endogènes et Promotion de la Recherche Scientifique

ISSN : 1987-1996

Volume 1_Numéro 1

Décembre 2024

Mutation Socio-économique, culturelle et environnementale en Afrique : Défis et enjeux.

Revue semestrielle multidimensionnelle du CERFDES

https://cerfdesconsulting.com/revue

Revue Internationale DAMBE

Valorisation des savoirs endogènes et promotion de la recherche scientifique.

PRESENTATION

La revue Internationale « Dambé » qui est un mot bambara signifiant la dignité, est une revue qui vise à promouvoir la recherche scientifique en mettant en valeur les savoirs endogènes en Afrique et ailleurs. C'est une revue semestrielle adossée au Centre d'études, de Recherche et de Formation sur les Dynamiques Économiques, Environnementales et Sociales (CERFDES). À l'exception des numéros spéciaux dont la publication est conjoncturelle, la revue publie deux numéros par an (Juin et Décembre).

Ayant un intérêt particulier pour les sciences sociales, elle reçoit des contributions de doctrine livrant des réflexions sur toutes les questions ou problématiques actuelles dans des domaines tels que, la géographie, l'économie, le droit, la santé et tout autre sujet concernant les sciences sociales, humaines et environnementales.

Les articles soumis à la revue Dambé sont évalués de façon rigoureuse par un comité scientifique et de lecture composés de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de diverses nationalités et de spécialités variées. Tous les articles publiés restent accessibles librement par les auteurs ainsi que par les lecteurs sur le site de la revue, à l'exception des numéros spéciaux dont la publication est conjoncturelle, la revue publie deux numéros par an.

COMITE EDITORIAL

Président du Comité Scientifique

Pr Balla DIARRA, Professeur titulaire en Géographie, École Nationale d'Administration

Coordinateur Scientifique

Dr Issa DIALLO, Maître de conférences en sociologie de la santé, INFTS

Rédacteur en Chef

Dr Idrissa DEMBELE, Maître assistant en droit, USJPB

Rédacteur en Chef Adjoint

Dr Adama Koné, Géographe, CERFDES

Coordonnateur des Rubriques Sciences de la Santé

Dr Abdoul Salam DIARRA, Maître assistant en Santé Publique, CNRST, Bamako, Mali

Directeur de publication

Dr Malick TIMBINE, Maître assistant en Géographie, environnement et santé, ISH

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Balla DIARRA, Géographie, Ecole Nationale d'Administration, Mali

Pr Flatie OUATTARA, philosophie, Université Joseph K. Zerbo, Burkina Faso

Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ensup de Bamako, Mali

Pr Cheich Hamala TOURE, Professeur titulaire, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Mali

Pr Brema Ely DICKO, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, littérature anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Pr Belco OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Géographie, Maître de conférences, CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr Nouhoum TANDINA, Maitre de Conférences CAMES, USJPB

Dr Amadou TRAORE, Maître de conférences CAMES en sociologie, Université de Ségou.

Dr Fodié TANDJIGORA, Sociologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Ibrahima TRAORE, Sciences de l'Education, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Boureima TOURE, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Seydou LOUA, Sciences de l'Education, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Abdoulaye GUINDO, Anthropologie médicale, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Kawélé TOGOLA, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Almamy SYLLA, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Arouna DEMBELE, Géographie, Maître de conférences, USSGB Mali

Dr Amadou BAMBA, Maître de conférences en Économie, USSGB, Mali

Dr Baba COULIBALY, Géographie Maître de Conférences à l'ISH. Mali

Dr Aimé Assué YAO, Géographie, Maître de conférences CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte D'ivoire.

Dr Tuo PEGA, Géographie de la santé, Maître de conférences CAMES, Université Félix Houphouët Boigny.

Dr Papa Fara DIALLO, Maitre de conférences en sciences politiques, Université Gaston Berger de saint Louis, Sénégal

Dr Boubacar dit Dédé TRAORE, Archéologie, Maître de conférences à l'ISH.

Dr N'Gna TRAORE, anthropologie, Maître de conférences à l'ISH.

Dr Issa DIALLO, Maitre de conférences en sociologie de la santé, INFTS.

Dr Souleymane KEITA, Maître de conférences, philosophe, USLHB.

Dr Moctar SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de conférences, sciences de l'éducation, USLHB.

Dr Mory DIALLO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Allaye NIANGALY, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Abdoul SOGODOGO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Oumar Toumaly DIALLO, Maitre de conférences, USJPB

Dr Samba SOGOBA, Maître de Conférences, USJPB

Dr Yamadou CAMARA, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Ahmed SAMAKE, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Mariam SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Fousseyni DOUMBIA, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Sounko SISSOKO, Maitre de Conférences, Université de Ségou

Dr Lamine SANDY, Sociologie, Maitre de recherche, INFTS, Mali

COMITE DE LECTURE

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Géographie, Maître de conférences, CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr Arouna DEMBELE, Géographie, Maître de conférences, USSGB Mali

Dr Issa DIALLO, Maître de conférences des Universités du CAMES en sociologie de la santé, INFTS

Dr Souleymane KEITA, Maître de conférences, philosophe, USLHB.

Dr Moctar SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de conférences, sciences de l'éducation, USLHB

Dr Tuo PEGA, Géographie de la santé, Maître de conférences CAMES, Université Félix Houphouët Boigny.

Dr Ibrahima TRAORE, Sciences de l'Éducation, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Mory DIALLO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Mariam SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Yacouba TENGUERI, Maître-assistant CAMES Sociologie, Université de Dédougou, Burkina Faso.

Dr Amadou BAMBA, Maitre-assistant CAMES, Maître de conférences en Économie, USSGB, Mali

Dr Yéo LANZENI, Maître-assistant CAMES en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

Dr Mesmer Luther GUEUYOU, Centre d'études de droit international de l'université Paris Ouest, Enseignant chercheur à l'université de Nantes.

Dr Solim ALEKA, Docteur en Droit public, Ministère de la Santé du TOGO.

Dr Hamidou NAPARE, Sciences de l'éducation, Chargé de Recherches à l'INFSS.

Dr Bakaye TOGOLA, Anglais, études africaines et postcoloniales, UCAD

Dr Issa TOGOLA, Maître assistant en Géographie, Institut de sciences humaines, Bamako.

Dr Soufiana Souleymane MAIGA, didactique des langues université de touba Arabe.

Dr Drissa TRAORE, Maître assistant CAMES, Université de Daloa, RCI.

Dr Tiecoura Hamed COULIBALY, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo.

Dr Siaka DOUMBIA, Maître assistant en Géographie, Université de Ségou.

Dr Francis Birama Daba SARR, philosophe, Université cheikh Anta Diop de Dakar.

Dr Falingué KEITA, Économie, USSGB.

Dr Harouna BAGAYOKO, Géographie, USSGB.

Dr Adama KONÉ, Géographie, Université de gestion et de développement durable de Bamako.

Dr Amadou SOW, Droit, Centre d'Etudes, de Recherche et de Prospective en Afrique – CERPA (Mali).

Dr Ibrahima BAMBA, Droit, Institut de pédagogie universitaire de Bamako (IPU)

Dr Lassine DIARRA, Maître-Assistant USJPB.

Dr Adama KONE, Géologie, Maître-Assistant à la FST

Dr Issa OUATTARA, Maître assistant en Géographie, INFTS de Bamako.

Dr Oumar DEMBELE, Géographie, point SUD.

Dr Oumar KONÉ, philosophie, USLHB.

Dr Abdou Bougoury TRAORE, Économie de l'environnement, USSGB.

Dr Lassina TOGOLA, logisticien, USSGB.

Dr Ousmane DOUMBIA, Marketing communication, USSGB.

Dr Toumani KANTE, sciences agronomiques, IER.

Dr Youssouf GUINDO, Géographie de l'environnement, ENSUP.

Dr YAO Koffi Bertrand, Maître assistant CAMES en Géographie, Université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan.

Dr Abdoulaye MAIGA, Économie politique, USSGB.

Dr Abdoul wahab Issiaka MAIGA, Administration Éducative et planification. Université privée Attaoune (UPA), BAMAKO

Dr Ousmane Famagan KONATE, Droit public.

Dr Malick TIMBINE, Géographie, environnement et Santé, Maître-Assistant à l'ISH.

Dr Moussa FOFANA, anthropologie de la santé, Maître-Assistant à L'ISH.

Dr Lala Aïché TRAORE, Lettre Moderne, Maître- Assistant à l'ISH.

Dr Yaya SIDIBE, Économie, Maître Assistant à l'USSGB.

Dr Mamoutou BERTHE, Philosophie à l'ENSup.

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, économiste, Maître- Assistant à l'USSGB.

Dr Boubacar KONATE, Maître-Assistant à l'INFTS.

Dr Ousmane SY, Maître de recherche, Epidémiologiste, Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, Bamako, Mali.

Dr Abdoul Salam Diarra, Maître assistant en Santé Publique, CNRST, Bamako, Mali.

Dr Idrissa DEMBELE, droit, Maitre-Assistant, USJPB

Dr Bengaly GUINDO, Science politique, Maitre-Assistant USJPB

Dr Sory Ibrahim Maiga, Science politique, Maitre-Assistant USJPB

Dr Mohamed BERTHE, droit Maitre-Assistant, École supérieur de journalisme et des sciences de la communication, Bamako

Dr Seydou MALLET, droit, USJPB

Dr Oumar CAMARA, droit, Maitre-Assistant en droit USJPB

Dr Bakary KONE, Maitre-Assistant à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako.

Dr Lamine Boua COULIBALY, Géographie, Maitre-Assistant à l'Université de Ségou.

Dr Soumaila COULIBALY, Psychologie, Enseignant chercheur à l'université des sciences sociales et de gestion de Bamako.

Dr Seydou Soungalo COULIBALY, Sciences de l'éducation, à l'IPU de Bamako.

Dr Ibrahim Amara DIALLO, Philosophie politique et morale, ULSHB.

Dr Ibrahim KONE, relations internationales, FSAP, Bamako

Dr Moïse Jean, Docteur en droit public à l'Université de Nanterre, Chercheur postdoctoral à l'Université de Genève.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Dr. DIANE Sidi Boubacar
LA TURQUIE A L'EPREUVE DU MULTICULTURALISME : LE VECU DES COUPLES AFRO-TURCS DANS LA VILLE D'ISTANBUL 1
Dosselimingnon Benoit SORO, Mathieu Jonasse AFFRO, Nambégué SORO
IMPACT DES SYSTEMES D'ELEVAGE SUR LA TRANSFORMATION DES PAYSAGES DANS LA REGION DE GBÊKÊ (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) 20
NKONGOLO KAAJILA Dieudonné
PARTICIPATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES A L'EMERGENCE DU SECTEUR AGRICOLE EST-KASAÏN : QUELS MECANISMES POUR SON EFFECTIVITE ?..... 42
KARIDIOULA Logbon, COULIBALY Moussa, KOFFI Brou Emile
ACCESSIBILITE EN EAU ET VULNERABILITES DES POPULATIONS RURALES DANS LE DEPARTEMENT DE DABAKALA (CENTRE NORD DE LA COTE D'IVOIRE) 68
DOVI Komi François, LODONOU Kossi
CONTRIBUTION DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUE A L'EDUCATION A LA CITOYENNETE : L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE AU TOGO 85
KANATE Mohamed, DIOMANDE Yaké Raymond, KONE Issiaka
L'ECOLE DANS LES ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRES ET COMMERCIALES A ABIDJAN 108
Arounan OUÉDRAOGO
LA MÉDECINE GÉNOMIQUE À L'ÉPREUVE DE LA RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE : VERS UNE RÉVOLUTION CONCEPTUELLE DE LA SANTÉ 126
Dr KOUAME BI GOORE Roland
PARENTIFICATION DES AINES ET MALTRAITANCE INTRAFRATERNELLE DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES MATRICENTRIQUES : CAS DU DISTRICT D'ABIDJAN 139
Harouna KONATE, Koiworo COULIBALY
PROBLEMATIQUE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO (MALI)..... 155
Safiatou DIALLO
EXCISION EN GUINEE : QUAND LES TRADITIONS CULTURELLES FREINENT L'ABOLITION 171
Issa NIAMBA, Siaka OUATTARA
CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES DES IMMIGRANTES SERVEUSES DANS LES DEBITS DE BOISSONS A OUAGADOUGOU..... 185
Chéhibou COULIBALY
FONCTIONS SOCIOCULTURELLES DU *KANCIINRI* CHEZ LES SENOUFOS 201
Dr Oumar DEMBELE, Dr Adama KONE, Dr Lamine Boua COULIBALY, Mounérou DJIRE
INONDATIONS DANS LES QUARTIERS PERIURBAINS DE BAMAKO : STRATEGIES D'ADAPTATIONS DES POPULATIONS RIVERAINES DE KALABANCORO..... 220
Bréhima Chaka TRAORE, Oumarou AROU
PRISE EN CHARGE DU PALUDISME CHEZ LES FEMMES ENCEINTES ET LES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS : CONTRASTES DES OFFRES MEDICALES A YIRIMADIO (BAMAKO) 246
Mahamadou CISSE, Tenemaka SANOGO, Bakary DAGNO, Ibrahima DEMBELE
PRATIQUE DES ACTIVITES DE MARAICHAGE DANS LA VILLE DE SEGOU 262
Dr. Zakaria Coulibaly
PATRIOTISME DANS LES ECOLES AMERICAINES : UN FACTEUR DE GRANDEUR DE L'HOMME AMERICAIN ET DE DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE 279
CISSE Abdoulaye
LA CRISE SOCIO SECURITAIRE ET L'EDUCATION DANS LE NORD ET LE CENTRE DU MALI..... 291
Aminata B SANGARE

INSTRUMENT DE MUSIQUE TRADITIONNELLE EN VOIE DE DISPARITION : CAS DU FLENKOLO BALANI, COMMUNE DE KASSARO, REGION DE KITA 307
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP
DEPENSES SANITAIRES EFFECTUEES PAR LES USAGERS DANS L'AIRE DE SANTE DU CSREF DE KALABANCORO 324
MFUEBO PHILLIPE MABETO KIBENI
ETUDE ET DIMENSIONNEMENT D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE : CAS DU COMPLEXE HOSPITALIER DE LUOZI 338
Ali TIMBINE, Yacouba LOUGUE, Malick TIMBINE
LA GEOGRAPHIE DES MASQUES AU PAYS DOGON ET LEUR ROLE DANS LE VIVRE ENSEMBLE AU MALI 366
Drissa KONE, Adama KONE
ANALYSE SOCIO CULTURELLE DES MONUMENTS DU DISTRICT DE BAMAKO 382
Dr. Bassy KANOUTE
TEST STATISTIQUE DE LIAISON ENTRE LA PAUVRETE ET LA SANTE DE L'ENFANT AU MALI 402
Lassina BERTHE, Dr Malick TIMBINE, Daouda KASSOGUE
PERCEPTION DES POPULATIONS ET INTERACTION DES ACTEURS DANS LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE : CAS DU CSCOM DE SOGONIKO EN COMMUNE VI DU DISTRICT DE BAMAKO 420
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP
FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SANTE : CAS DU CSREF DE KALABANKORO 436

PARTIE 2: SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

Dr Tiécoro DIARRA
L'EXPRESSION DU POUVOIR REGLEMENTAIRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 455
KOAMA Hamidou
L'ANIMATION DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DE FINANCES PUBLIQUES AU MALI 488

TABLE OF CONTENT

PART 1 : HUMANITIES AND SOCIAL SCIENCES

Dr. DIANE Sidi Boubacar
TURKEY FACING THE CHALLENGE OF MULTICULTURALISM: THE EXPERIENCE OF AFRO-TURKISH COUPLES IN THE CITY OF ISTANBUL 1
Dosselimingnon Benoit SORO, Mathieu Jonasse AFFRO, Nambégué SORO
IMPACT OF LIVESTOCK SYSTEMS ON LANDSCAPE TRANSFORMATION IN THE GBÊKÊ REGION (CENTRAL CÔTE D'IVOIRE) 20
NKONGOLO KAAJILA Dieudonné
PARTICIPATION OF FARMERS' ORGANISATIONS IN THE EMERGENCE OF THE AGRICULTURAL SECTOR IN EAST KASAÏN: WHAT MECHANISMS ARE NEEDED TO ENSURE ITS EFFECTIVENESS? 42
KARIDIOULA Logbon, COULIBALY Moussa, KOFFI Brou Emile
ACCESS TO WATER AND VULNERABILITIES OF RURAL POPULATIONS IN THE DEPARTMENT OF DABAKALA (NORTH CENTRAL CÔTE D'IVOIRE) 68
DOVI Komi François, LODONOU Kossi
CONTRIBUTION OF LANGUAGE TEACHING TO CITIZENSHIP EDUCATION: TEACHING ENGLISH IN JUNIOR SECONDARY SCHOOL IN TOGO 85
KANATE Mohamed, DIOMANDE Yaké Raymond, KONE Issiaka
SCHOOLS IN THE INDUSTRIAL, PORT AND COMMERCIAL AREAS OF ABIDJAN 108
Arounan OUÉDRAOGO
GENOMIC MEDICINE PUT TO THE TEST OF PHILOSOPHICAL REFLECTION: TOWARDS A CONCEPTUAL REVOLUTION IN HEALTHCARE 126
Dr KOUAME BI GOORE Roland
PARENTIFICATION OF ELDERLY PEOPLE AND INTRA-FRATERNAL ABUSE IN MATRICENTRIC SINGLE-PARENT FAMILIES: THE CASE OF THE ABIDJAN

DISTRICT 139
Harouna KONATE, Koiworo COULIBALY
SOLID WASTE MANAGEMENT ISSUES IN COMMUNE V OF THE DISTRICT OF BAMAKO (MALI) 155
Safiatou DIALLO
FEMALE GENITAL MUTILATION IN GUINEA: WHEN CULTURAL TRADITIONS HINDER ABOLITION 171
Issa NIAMBA, Siaka OUATTARA
SOCIO-DEMOGRAPHIC AND PROFESSIONAL CHARACTERISTICS OF IMMIGRANT WAITRESSES IN DRINKING ESTABLISHMENTS IN OUAGADOUGOU 185
Chéhibou COULIBALY
SOCIOCULTURAL FUNCTIONS OF THE KANCIINRI AMONG THE SENOUFOS 201
Dr Oumar DEMBELE, Dr Adama KONE, Dr Lamine Boua COULIBALY, Mounérou DJIRE
FLOODING IN THE PERI-URBAN NEIGHBOURHOODS OF BAMAKO: ADAPTATION STRATEGIES OF THE REVERSIDE POPULATIONS IN KALABANCORO 220
Bréhima Chaka TRAORE, Oumarou AROU
TREATMENT OF MALARIA IN PREGNANT WOMEN AND CHILDREN UNDER FIVE YEARS OF AGE: CONTRASTS IN MEDICAL SERVICES IN YIRIMADIO (BAMAKO) 246
Mahamadou CISSE, Tenemaka SANOGO, Bakary DAGNO, Ibrahima DEMBELE
PRACTISING MARKET GARDENING IN THE CITY OF SEGOU 262
Dr. Zakaria Coulibaly
PATRIOTISM IN AMERICAN SCHOOLS: A FACTOR IN THE GREATNESS OF THE AMERICAN PEOPLE AND THE DEVELOPMENT OF AMERICA 279
CISSE Abdoulaye
THE SOCIO-SECURITY CRISIS AND EDUCATION IN NORTHERN AND CENTRAL MALI 291
Aminata B SANGARE
TRADITIONAL MUSICAL INSTRUMENT IN DANGER OF DISAPPEARING: THE CASE OF THE FLENKOLO BALANI IN THE COMMUNE OF KASSARO, KITA REGION 307
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP
HEALTH EXPENDITURE BY USERS IN THE CSREF OF KALABANCORO 324
MFUEBO PHILLIPE MABETO KIBENI
STUDY AND DESIGN OF A MINI PHOTOVOLTAIC SOLAR POWER PLANT: THE CASE OF THE LUOZI HOSPITAL COMPLEX 338
Ali TIMBINE, Yacouba LOUGUE, Malick TIMBINE
THE GEOGRAPHY OF MASKS IN THE DOGON COUNTRY AND THEIR ROLE IN COMMUNITY LIFE IN MALI 366
Drissa KONE, Adama KONE
SOCIO-CULTURAL ANALYSIS OF MONUMENTS IN THE DISTRICT OF BAMAKO 382
Dr. Bassy KANOUTE
STATISTICAL TEST OF THE LINK BETWEEN POVERTY AND CHILD HEALTH IN MALI 402
Lassina BERTHE, Dr Malick TIMBINE, Daouda KASSOGUE
PERCEPTIONS OF THE POPULATION AND STAKEHOLDER INTERACTION IN HEALTHCARE DELIVERY: A CASE STUDY OF THE SOGONIKO COMMUNITY HEALTH CENTER, COMMUNE VI OF THE BAMAKO DISTRICT 420
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP
HEALTH CENTER OPERATIONS: THE CASE OF THE KALABANKORO REFERENCE HEALTH CENTER 436

PART 2: LEGAL AND POLITICAL SCIENCES

Dr Tiécoro DIARRA
THE EXPRESSION OF LOCAL GOVERNMENT REGULATORY POWERS 455
KOAMA Hamidou
ENHANCING PARLIAMENTARY OVERSIGHT OF PUBLIC FINANCES IN MALI 488

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

L'ECOLE DANS LES ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRES ET COMMERCIALES A ABIDJAN

SCHOOLS IN THE INDUSTRIAL, PORT AND COMMERCIAL AREAS OF ABIDJAN

KANATE Mohamed
Maître Assistant, Géographie des Mers, Exploitation des Océans et Echanges Commerciaux, Université Lorougnon Guédé (Daloa)
DIOMANDE Yaké Raymond
Doctorant, Université Alassane Ouattara (UAO), Sociologie des Organisations et du Travail, Département d'Anthropologie et de Sociologie (Bouaké), yakediomande.net@gmail.com
KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Anthropologie et Sociologie, Université Alassane Ouattara (Bouaké)

Résumé

L'éducation est d'une importance capitale dans la vie d'une nation. Elle assure la formation des jeunes qui représentent l'avenir. Elle devrait donc bénéficier d'une attention particulière tant par la qualité de cette formation que par le suivi de son cadre physique. Ces deux conditionnalités déterminantes à la réussite de ce système ne peuvent se réaliser sans l'apport d'un environnement sain et favorable à l'apprentissage. Cependant, les zones industrialo-portuaires et commerciales, très bruyantes et infestées de violences, enregistrent une forte présence d'écoles privées à Abidjan. Par ailleurs, ces écoles emploient des enseignants vacataires qui exécutent des emplois informels au sein du secteur formel par la précarité de leurs statuts. Cette étude vise à montrer l'impact de l'implantation des écoles dans lesdites zones et des conditions de travail des enseignants vacataires sur les résultats scolaires en Côte d'Ivoire. Elle s'appuie sur une étude documentaire sustentée d'enquêtes de terrain menées au sein des établissements et institutions en charge de la formation en Côte d'Ivoire. Les résultats obtenus révèlent que l'environnement des zones industrialo-portuaires et commerciales et les conditions de travail des enseignants vacataires influencent négativement la santé des élèves et les résultats scolaires.

Mots clés : Abidjan, zone industrialo-portuaire et commerciale, écoles, emploi informel, enseignants vacataires

Abstract

Education is important in the life of a nation as it provides for the training of young people who represent the future. It should therefore be given special attention both by the quality of this training and by monitoring its physical setting. These two conditions determine the success of

this system which cannot be achieved without the contribution of a healthy and learning-friendly environment. However, the industrial-port and commercial areas, very noisy and infested, record a strong presence of private schools in Abidjan. In addition, these schools employ temporary teachers who perform informal jobs in the formal sector due to their precarious status. This study aims to show the impact of the establishment of schools in these areas and the conditions of work of individual teachers on school results in Ivory Coast. It is based on a documentary study of field surveys conducted in schools and institutions in charge of training in Ivory Coast. The results show that the environment of the industrial-port and commercial zones and the working conditions of the individual teachers negatively influence student health and academic performance.

Key words: Abidjan, industrial-port and commercial area, schools, informal employment, individual teachers.

Introduction

La Côte d'Ivoire a reçu sa première école de type occidental le 8 août 1887. Ayant pour but de former des élites chargées de servir d'intermédiaires entre la puissance coloniale et les populations indigènes, l'école a contribué fortement à l'acquisition de son indépendance par l'éveil des consciences. La Côte d'Ivoire indépendante a fait de l'éducation le socle de son développement car c'est par elle que pays garantira à sa jeunesse un avenir prometteur et mettra fin aux cycles générationnels de pauvreté pour parvenir à un développement humain durable. Alors le gouvernement lança la politique de scolarisation obligatoire (PSO) rendant l'école obligatoire pour les citoyens âgés de 6 à 16 ans (Fraternité Matin du 15 juillet 2015). Aujourd'hui le système éducatif est libéralisé et en plein essor particulièrement dans sa capitale économique Abidjan qui enregistre plus du quart des unités de formation du pays. Elle accorde des subventions aux promoteurs et des bourses à ses brillants élèves en destination des pays développés et surtout de la France. Ces coûts engendrés en faveurs de la formation représentent une sorte d'investissement en terme de capital humain (Petit et Thouvenot, 2005, p2). Forte de ses lauréats diplômés des grandes universités mondiales et aidés par un corps enseignant expatrié, elle a toujours œuvré pour asseoir un système éducatif performant. La Côte d'Ivoire a également accordé les mêmes chances de réussite à tous les écoliers par la signature de conventions internationales, sous-régionales et nationales. Au plan international, elle ratifie le 26 mars 1992, le PIDESC (Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels), la DUDH (Déclaration universelle des droits de l'homme) en 1948 et surtout la

convention de l'UNESCO de 1960 concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. Au plan régional, elle ratifie le 6 janvier 1992 la CADHP (Charte africaine des droits de l'homme et des peuples) qui stipule en son article 17 alinéa 1 que « Toute personne a droit à l'éducation. ». Au plan national, elle vote plusieurs lois relatives à l'enseignement et prend des décrets subséquents.

Tous ces textes partagent un socle commun de valeurs fondées sur le principe de l'égalité de chance et l'accessibilité de tous à l'éducation, à la gratuité, à la justice et à la non-discrimination dans le domaine de l'éducation. Ces chartes et conventions mettent l'accent sur les conditions sociales des élèves. Cependant, le cadre physique où se déroulent ces enseignements semble être mis sous l'éteignoir car des écoles se retrouvent dans des zones inappropriées telles que le port, les marchés et les zones industrielles. Aussi, celles-ci emploient-elles des enseignants vacataires qui constituent la frange majoritaire de leurs formateurs. Les enseignants vacataires sont donc agents moteurs de l'efficience de ce système mais sont laissés pour compte en tant qu'acteurs informels. Ceci est un problème théorique ouvert dans la mesure où l'informel prédomine dans ce secteur sensible et prioritaire pour le pouvoir public. Cet article a pour objectif de montrer l'impact négatif de l'implantation de certaines écoles dont la majorité des enseignants sont vacataires, dans des zones inappropriées sur les résultats de fins d'années des élèves.

1- Méthodologie

La zone d'étude est le port d'Abidjan qui s'étend sur trois communes (Treichville, Port-Bouët et Plateau) et l'espace commercial d'Adjamé. Le choix de ces communes est dû au fait que qu'elles affichent une mixité entre espaces dévolus à des activités spéciales et des caractéristiques de zones résidentielles. Ce choix s'explique par le fait que la commune d'Adjamé est grand centre commercial à ciel ouvert mêlé à une zone résidentielle de forte densité qui abrite beaucoup d'écoles d'une part. D'autre part, le choix des communes de Treichville, Port-Bouët et Plateau, se justifie par la présence du port autonome d'Abidjan en leur avec des spécialités anthropiques différentes. La commune du Plateau abrite le quai fruitier du port autonome d'Abidjan. Celle de Treichville abrite la zone des entrepôts, et enfin la commune de Port-Bouët, la zone industrielle. Ces spécialités zonales pourraient donner des caractéristiques à l'environnement didactique des écoles qu'il abrite.

Les enquêtes ont été dirigées sur deux années académiques (2016-2017/ et 2017-2018) dans certains collèges des communes d'Abidjan suscitées.

Les enquêtes dans les collèges étaient destinées à faire ressortir les traitements des enseignants vacataires, le taux d'absentéisme des élèves et enseignants, l'évaluation de l'environnement éducatif et son fonctionnement pratique et enfin la mise en relation du traitement des enseignants vacataires, du taux d'absentéisme des élèves et enseignants avec les résultats de fins d'année des élèves.

Pratiquement, les questionnaires ont été adressés à un échantillon d'élèves et d'enseignants.

La technique d'échantillonnage est aléatoire et sur la base d'une population mère de 487.643 élèves et 13.043 enseignants, soit 40% du chiffre national (MENET-FP : 2018). A cette population mère, a été appliquée la formule de FISHER qui nous a ainsi permis de déterminer la taille de notre échantillon. Cette formule pose que $N=T^2$. $P(1-P) / M^2$ avec :

N= taille de l'échantillon, T= niveau de confiance à 95% (valeur type de 1.96), P= proportion des enquêtés impliqués dans le système éducatif à Abidjan (25%), M= marge d'erreur à 5% (valeur type 0,05). Ainsi nous avons interrogé 288 individus dont 242 élèves et 46 enseignants dans les communes d'Adjamé, Plateau, Treichville et Port-Bouët. Aussi, 2 agents de la Direction Régionale et de l'Education (DREN) et du Service Autonome de la Promotion de l'Enseignement Privé (SAPEP). Au niveau de ces services de tutelle, les enquêtes ont mis à notre disposition les différents chiffres sur les effectifs, les taux de réussite aux examens et les politiques de régulation du secteur éducatif.

Ce sont des entretiens semi-structurés qui ont été menés avec des agents du SAPEP et de la DREN. Les documents statistiques, historiques, inventaires, descriptifs de ces services ci-dessus ont été d'un apport capital pour la vérification de nos hypothèses. Ils ont permis un traitement statistique des données de l'étude. Pour le questionnaire et l'interprétation des données, l'analyse en composante principale avec le logiciel SPSS a établi les différentes corrélations entre les variables exprimées. Ce qui nous a permis de tirer des conclusions qui comportent une forte part d'opérationnalité pour l'optimisation du système éducatif ivoirien.

2- Résultats

Dans le souci de scolariser le plus grand nombre possible de jeunes, les décideurs ivoiriens tentent de réduire au mieux les frais de scolarisation car « *ces frais complémentaires constituent des épines dans les souliers de la politique de scolarisation et de l'émergence* » (Abdel et Dahou, 2015). Ils ont procédé aussi à la libéralisation du secteur éducatif qui a conduit à l'essor des établissements privés qui cherchent à maximiser leurs profits au mépris même des

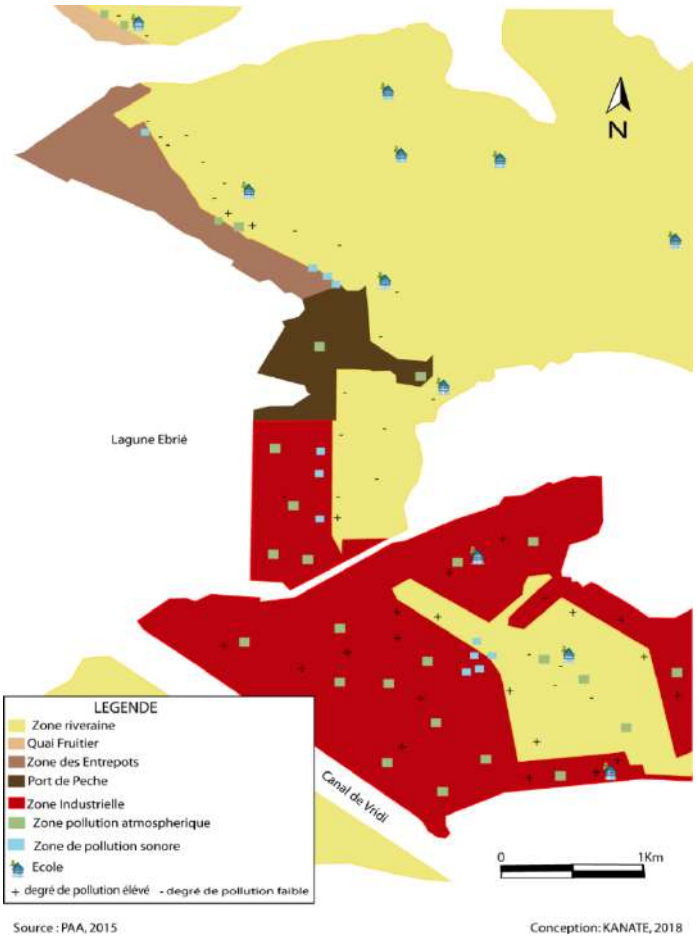
dispositions normatives et qui emploient majoritairement des enseignants vacataires. Les établissements scolaires s'implantent alors partout où ils peuvent avoir un effectif considérable même dans le port, les marchés et les gares. Les enseignants vacataires qu'ils emploient, sont des diplômés des universités publiques de la Côte d'Ivoire ou même des enseignants du secteur public retraités ou en fonction. Ils sont aussi des enseignants expatriés des pays de la sous-région que sont le Bénin, le Togo, le Sénégal, le Burkina Faso… Leurs compétences pédagogiques ne souffrent d'aucune contestation car ils sont titulaires de diplômes reconnus. Cependant, les zones d'exercices et leur traitement salarial biaisent leurs performances.

2-1-L'école en zone industrialo-portuaire (ZIP), des risques sanitaires graves pour les élèves et le corps enseignant

Le port d'Abidjan s'étend sur une superficie de 1800 hectares dont 800 hectares de terrains et 1000 hectares de plan d'eau. Son patrimoine terrestre est partagé entre les communes du plateau, de Treichville et de Port-Bouet. Il y a donc un conflit de compétence sur ce terrain entre l'autorité portuaire et les collectivités locales du fait d'une mauvaise gouvernance ville-port (Ducruet, 2008). Alors la destination de cet espace portuaire qui est le traitement des marchandises des navires et des activités industrielles, est souvent tronquée par les activités citadines, en particulier la création d'écoles. Les industries qu'il abrite, baptisées *''industries pieds dans l'eau''* du fait de la présence du port, excellent dans les filières de la transformation du cacao, l'emballage, le conditionnement du thon, les huileries, les raffineries de pétrole, les hydrocarbures, etc… Celles-ci produisent 150 000 tonnes de déchets industriels par an, 4 400 000 m³/an de rejets liquides et 1900 tonnes de déchets biomédicaux par an. Elles rejettent aussi dans l'atmosphère du dioxyde de soufre (SO2), de l'oxyde nitrique (NOx) émis par les raffineries et centrales thermiques, de la poussière toxique (PS) dégagée par les cimenteries et les slops qui sont des pollutions pétrolières liées surtout aux opérations à bord des navires. Cependant, seulement 16% de ces industries ont mis en place un schéma directeur de gestion des déchets et seulement 8% d'entre elles ont obtenu une certification qualité ISO 14001 relative à la gestion des déchets. Il s'avère donc que l'atmosphère de la zone portuaire est polluée avec des conséquences notables sur la population portuaire et en particulier sur les élèves et leurs éducateurs qui ne disposent pas d'équipements de protection individuelle (EPI). Dès lors, dans le port et sur une distance de dispersion de 2,68 km autour de la ZIP, plusieurs infections fragilisent la santé du monde éducatif qui s'y trouve. Plusieurs élèves et enseignants témoignaient souffrir ou souffert de certaines maladies liées à cet environnement. Il s'agissait des infections respiratoires aiguës dont les bronchites, les asthmes, les sinusites, les gastrites

qui avaient été révélées par les études de Pottier et al. (2008) et celles de Koné et al. (2006). Il y avait été mentionné aussi une forte présence de fièvre typhoïde qui touchait de manière récurrente les élèves à 90% ; de salmonellose et de diarrhées cholériques. Ces maladies créaient des absences répétées au cours réduisant alors les performances des élèves. Ces cas se rencontraient surtout dans la zone industrielle du port et moyennement dans la zone des entrepôts qui abrite des unités de cimenterie. Par contre, la zone quai fruitier exerce un effet négligeable sur la pollution atmosphérique. Ce niveau, les témoignages des élèves ne mettaient pas toujours en rapport leurs maladies avec la zone industrialo-portuaire et commerciale, mais plutôt en rapport avec les autres zones qu'ils traversaient. Ces maladies étaient multiformes et se rattachaient aux spécificités zonales des différentes parties du port qui produit différents types de pollutions (figure 1).

Figure 1 : Cartographie des effets de pollution des différentes zones portuaires d'Abidjan



On constate que le type pollution que produisait les différentes entreprises portuaires selon leurs localisations, avait un rapport avec les différentes maladies enregistrées auprès des élèves et des enseignants. Ainsi, dans la zone des entrepôts où est implantée la cimenterie qui exerce une

pollution atmosphérique, les élèves se plaignaient beaucoup plus de toux et d'asthme. Au niveau de la zone industrielle où sont fabriqués les produits de tout genre, des risques de de pollution environnementale grave, nous notions plusieurs cas de maladie. Avec une forte manifestation, il s'agissait des infections respiratoires aigües dont les bronchites, l'asthme, la sinusite, les gastrites, la fièvre typhoïde, la salmonellose et des diarrhées chroniques.

2-2-L'école au sein des marchés, un environnement bruyant défavorable à l'apprentissage

La commune d'Adjamé abrite le plus grand marché populaire de la Côte d'Ivoire. Ce marché reçoit une population journalière de plus de 500 000 individus qui sont source de nuisance sonore pour les écoles implantées dans cette zone. Les défilés incessants des clients, les appels des vendeurs et les différentes scènes auxquelles ils s'adonnent, distrayaient les élèves qui pouvaient tout observer depuis leurs classes. Par ailleurs, le contexte d'insécurité qui y régnait, allait grandissant malgré les dispositions sécuritaires des autorités communales. Aussi leurs tentatives d'endiguer la propagation de ces petits commerces s'avéraient vaines et les écoles étaient investies jusqu'à leurs portails (photos1). Nous assistions alors à des cas récurrents d'agressions et de vols contre des élèves ou des enseignants qui en portent des stigmates psychologiques et émotionnels. Même si en général ces derniers affichaient une forte résilience face à ce phénomène par la prise de précaution face aux différents dangers, ils restaient tout de même vulnérables car ces dangers n'étaient pas que physiques. Ils étaient aussi psychologiques et sanitaires.

Photos 1 : Des établissements scolaires au cœur des marchés à Adjamé





Crédit photo : Kanaté, 2018

2-3- L'école à proximité des gares routières, un environnement d'agressivité influençant les élèves

La commune d'Adjamé abrite la plus grande gare routière de la Côte d'Ivoire, elle reçoit plusieurs compagnies de transport national ou international qui disposent chacune d'un parc automobile impressionnant rendant le trafic très dense en ce lieu. Les bagarres récurrentes et les violences de tous genres auxquelles s'adonnent les acteurs du transport à Abidjan causaient des stress et des traumatismes chez certains élèves. Aussi, impactaient-ils négativement le comportement de ces élèves par la dégradation de leur niveau de langue et l'avènement de pratiques suicidaires localement appelées ‘‘boro d'enjaillement’’. Le ‘‘boro d'enjaillement’’ consistent à escalader les véhicules en circulation. En outre, le trafic dense de véhicules dont l'âge moyen est de 15 ans, créait une pollution sonore et visuelle pour les écoles à proximité et également atmosphérique par l'émission des gaz d'échappement. Ces différents types de pollution affectait la santé des élèves et des enseignants. Les risques d'accidents étaientt élevés à telle enseigne que certaines écoles étaient obligées de poser des balises pour les amoindrir (photos 2).

Photos 2 : Des écoles à proximité des gares routières dans la commune d'Adjamé





Crédit photo : Kanaté, 2018

2-4- Le fonctionnement des écoles des zones industrialo-portuaires et commerciales d'Abidjan, des pratiques informelles défavorables à l'optimisation des résultats scolaires

Les écoles enregistrées dans ces zones que sont particulièrement le port d'Abidjan, les gares et les marchés d'Adjamé, étaient constituées à 85% d'établissements privés. Ces établissements présentaient des particularités : leur corps enseignant était composé à 92% d'enseignants

vacataires dont les conditions de travail étaient médiocres. Si les zones d'implantation de ces écoles recélaient des impacts négatifs sur les résultats scolaires, leurs niveaux d'équipement et les conditions de travail de ces enseignants qui ne répondaient pas aux formalismes institués, les influençaient aussi négativement.

2-4-1- L'environnement didactique dépareillé des collèges privés à Abidjan

L'environnement physique des établissements doit être conforme à des dispositions normatives préétablies par l'autorité. En Côte d'Ivoire, ces normes imposent que le bâtiment soit construit en bande et/ou en R+2 maximum avec 02 escaliers protégés sur un site calme, paisible, propre et propice aux études. Les bureaux des administratifs doivent obéir à des normes, il en est de même pour la salle des professeurs qui doit comporter des outils informatiques avec connexion internet. Quant aux salles de formation, elles doivent être d'une capacité d'accueil de 30 à 40 places chacune tout comme la salle informatique qui doit être climatisée et équipée de 15 à 20 ordinateurs. Leurs dimensions minimums doivent être : longueur : 09 mètres, largeur : 07 mètres, hauteur sous-plafond : 2,70 mètres au moins (plafond obligatoire) avec 02 portes et 02 fenêtres au moins et disposant d'un tableau. Pourtant, 80% des écoles ne respectaient pas ces normes dans la zone d'étude. Les salles de professeurs quand elles existaient, ne disposaient pas d'ordinateur à plus forte raison de connexion internet (Photo 2). Les laboratoires et les salles informatiques étaient désuets. C'était un environnement pathogène (Photo 3) qui causait des maladies telles que la fièvre typhoïde, le paludisme par la prolifération des vecteurs. On enregistre aussi des cas de crises d'asthme dues à la forte chaleur causée par un manque de ventilation adéquate de ces bâtiments.

Photo : 2 et 3 : Aspect physique de certaines écoles privées en Côte d'Ivoire

Une salle des professeurs vue de l'intérieur : non-respect de la règlementation



Environnement externe désagréable et pathogène d'une école à Abidjan



Crédit photo : Diomandé Y.R., 2024 **Source : www.google.ci**

2-4-2-Une gestion des écoles plus commerciale qu'éducative

Les collèges sont aussi des entreprises commerciales dont l'objectif premier est la réalisation d'un bénéfice pécuniaire. De prime abord, ils visent la formation de la jeunesse et les résultats de fins d'années surtout ceux en classes d'examens à grand tirage qui constituent un objectif majeur pour leurs promoteurs. La grandeur de ces résultats permet de réaliser un effectif optimal garantissant les rentes de ces écoles car de bons taux de réussite aux examens constituent les meilleures réclames. Si l'effectif dans les collèges accroît les produits d'exploitation, la maximisation du profit passe aussi par la réduction des charges d'exploitation. Alors certains promoteurs véreux ne lésinaient pas sur les moyens pour réduire leurs charges en vue de réaliser de plus gros bénéfices.

2-4-3-La réduction des charges d'exploitation

Il existe des astuces malicieuses pour réduire les charges d'exploitation dans la gestion des collèges privés en Côte d'Ivoire. L'une de ces astuces consistait à réduire au maximum les durées d'exploitation. Pour une rentrée prévue pour la mi-septembre, les cours débutent en mi-novembre. Deux mois sont donc perdus sans cours, supposés être utilisés pour les travaux de réhabilitation et de rénovation des biens meubles et immeubles de l'établissement. C'est une forme de rétention de salaires qui est à l'avantage des fondateurs et au détriment des enseignants et par ricochet des élèves. D'autres facteurs concouraient à la diminution de la durée d'exploitation de l'année académique, il s'agissait des grèves intempestives, des congés et des jours fériés. Pendant tous ces temps de vacances, les enseignants vacataires ne percevaient rien puisqu'ils sont payés par taux horaire. Ces temps perdus constituaient une entrave significative à l'exécution du programme (tableau 1).

Tableau 1 : Estimation du temps (en jours) perdu dans le programme scolaire en Côte d'Ivoire

	Jours fériés	Congés (nombre de jours)	Congé étendu (nombre de jours)	Grèves (nombre de jours)	Vacance étendue (nombre de jours)	Temps prévu (nombre de jours)	Total temps perdu (nombre de jours)	Temps de cours effectifs (nombre de jours)
Troisième	11	27	3	12 à 18	50	180	71	109jours
Terminale	11	27	4	12 à 18	55	180	77	103jours

Données de terrain, conception : Kanaté, 2018

Le taux d'exécution du programme s'avérait donc de 72,22%. Ainsi, pour achever le programme dans les classes d'examens, les enseignants sont souvent obligés de donner des polycopies à leurs élèves. Ils faisaient aussi des cours de rattrapage qui empiétaient sur le temps libre des élèves. Ce procédé affectait l'assimilation des cours, car les différentes formes de mémoires (mémoire scripturale, mémoire auditive et mémoire visuelle) n'étaient pas mises à contribution de manière adéquate.

2-4-4-Le traitement salarial précaire des enseignants vacataires

La réduction des temps de cours et l'informalité des contrats des enseignants vacataires dans ces zones, conféraient un aspect précaire à leurs statuts et traitements salariaux. Leurs taux horaires évoluent de 700 FCFA à 1000 FCFA en général et atteignaient exceptionnellement 2500 FCFA dans les rares écoles de renoms. Ce taux était très faible devant ceux de leurs collègues de la fonction publique. Nonobstant cette faiblesse, les salaires étaient irréguliers car ils dépendaient des versements qu'effectuaient les élèves à la caisse. Aussi n'étaient-ils pas déclarés à la sécurité sociale (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale) et pourtant la comptabilité de leurs écoles respectives leur prélevaient des taxes à ces fins. Ils constituaient donc des employés informels au sein du secteur formel, ce phénomène gagne de plus en plus d'ampleur (BIT 2002, banque mondiale 2007, Gradeva 2009 p1218). Et cela est plus dangereux dans le système éducatif car les mauvais traitements salariaux recèlent de multiples inconvénients (tableau 2).

Tableau 2 : Traitement salariale des enseignants vacataires

		Taux horaire	Régularité des salaires				Salaire moyen/ mois payé
			1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	vacance	
Ecole publique	1er cycle	4000	régulier	régulier	régulier	régulier	300 000/12
	2e cycle	5000					400 000/12
Ecoles privées	1er cycle	800	Non régulier	Non régulier	Non régulier	Non régulier	70 000/6
	2e cycle	1000					80 000/6

Données de terrain, conception : Kanaté, 2018

Les enseignants vacataires avaient un salaire moyen d'environ 75 000 FCFA qu'ils ne percevaient que pendant six mois sur toute l'année. Ces salaires n'étaient réguliers qu'au deuxième trimestre de l'année académique. C'est une situation exécrable en elle-même mais aussi en comparaison du traitement de leurs collègues du public. Or les enseignants vacataires tenaient à plus de 70%, la formation des élèves à Abidjan, ce qui n'optimisait pas les résultats scolaires.

2-5-Les résultats scolaires non optimums

Les résultats des examens à grand tirage en Côte d'Ivoire affichaient les chiffres suivants en 2018 : le taux de réussite au BEPC est de 60,14 % et celui du Baccalauréat est de 46,09% selon le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et Technique (MENFPT, 2018). Ces résultats étaient largement en deçà de ceux de la France où le taux de réussite au baccalauréat atteignait 88,3 % et au BEPC, 87,1% (Ministère de l'Education Française, 2018). Cette méforme des résultats ivoiriens s'expliquait par la conjonction de plusieurs facteurs qui s'imbriquaient. L'analyse factorielle mit en relation les variables liées au cadre physique de l'étude, aux conditions sociales des élèves et celles des enseignants (tableau 3).

Tableau 3 : Taux de corrélation entre différents facteurs intervenant dans la performance scolaire

Corrélations

		inflence de l'env sur result scol	zone d'implantation de l'ecole	infl de l'env sur santé	imp du sal sur res scolai	imp de l'env sur comportm
inflence de l'env sur result scol	Corrélation de Pearson	1	,982**	,610**	-,051	,874**
	Sig. (bilatérale)		,000	,000	,427	,000
	N	244	244	244	244	244
zone d'implantation de l'ecole	Corrélation de Pearson	,982**	1	,625**	-,050	,891**
	Sig. (bilatérale)	,000		,000	,435	,000
	N	244	244	244	244	244
infl de l'env sur santé	Corrélation de Pearson	,610**	,625**	1	,208**	,702**
	Sig. (bilatérale)	,000	,000		,001	,000
	N	244	244	244	244	244
imp du sal sur res scolai	Corrélation de Pearson	-,051	-,050	,208**	1	,296**
	Sig. (bilatérale)	,427	,435	,001		,000
	N	244	244	244	244	244
imp de l'env sur comportm	Corrélation de Pearson	,874**	,891**	,702**	,296**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	,000	,000	,000	
	N	244	244	244	244	244

**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Le nombre d'élève ayant moyenne était fortement corrélé avec le niveau d'implantation des écoles dans les différentes zones avec un coefficient de corrélation de 0.982. Ainsi, le lieu de l'implantation d'une école était important pour le rendement des élèves. Il en est de même pour les maladies contractées par ces élèves qui furent corrélées d'un coefficient de 0.625 avec les différentes zones. Celle-ci est moyenne car même si la zone d'implantation de l'école conditionnait les risques de maladie, les dispositions préventives des élèves dans ces lieux, constituaient aussi facteur important. C'est en cela que des élèves qui affirmaient prendre des dispositions préventives notamment par le port de cache-nez, témoignaient ne pas contracter couramment ces maladies.

Concrètement, plusieurs facteurs impactaient les résultats scolaires à Abidjan et en particulier dans les zones industrialo-portuaires et commerciales. Ces facteurs étaient liés à l'environnement physique de l'école qui influence la santé, au comportement, et même à la psychologie des élèves. Aussi, il y avait les conditions sociales des élèves et de leurs enseignants. Ce sont les facteurs les plus significatifs relativement au degré de signification fixé à 0,01. Concrètement, la corrélation était plus forte avec la zone d'implantation de l'école qui

influençait à 98,2% les résultats scolaires. Les zones étudiées que sont les ZIP, les marchés et les gares, influençaient négativement les résultats scolaires, le comportement des élèves et même leur santé ainsi que celle de leurs enseignants. En outre, la majorité des écoles implantées dans ces zones étaient des écoles privées qui employaient des enseignants vacataires dont le traitement salarial n'était pas reluisant. Ce qui avait pour conséquence d'empirer la situation par la précarité de leurs conditions sociales et la réduction de leurs performances psychologiques. Ce facteur psychologique venait certes après l'influence du cadre physique des établissements scolaires, mais il constituait un facteur déterminant des résultats scolaires. D'ailleurs l'expérience montrait que la progression des résultats de classe renchérissait ce résultat qui se vérifiait dans les performances des élèves au cours de l'année scolaire. Le pic de moyenne était atteint dans le second trimestre qui correspond à la période où les enseignants vacataires étaient relativement mieux payés par la régularité des salaires. La performance moyenne des élèves était de 11 de moyenne au premier et au troisième trimestre, elle était de 13 de moyenne au second trimestre. Si on considère que la moyenne de 13 constituait 100% des performances des élèves, alors la moyenne de 11 constituait 84,61% de leurs performances. Ce qui impliquait que l'amélioration des conditions sociales des enseignants boosterait de 15, 39% les résultats scolaires.

3-Discussion

L'influence du lieu d'apprentissage est très déterminante dans l'optimisation des résultats scolaires. Cet environnement doit être sain, paisible avec des équipements adéquats et favorables aux études. C'est en cela, que le comparant à un sanctuaire, New (2013) affirme que l'école n'est pas un lieu ordinaire. Plusieurs études à travers le monde montrent les impacts de la connexité de deux zones spécialisées différentes. Notamment, la gouvernance de l'interface ville-port et le rapprochement zones urbanisée et les terminaux de transport. Il s'agit par exemple des études menées par Hagerman (2006), de Hall (2004), de Grossmann (2008) et celle Oakley (2011). Celles-ci attestent bien que sur le front de mer urbain, l'économie de production portuaire cède la place à une économie de consommation souvent sans rapport avec le port. Cependant elles n'approfondissent pas les réalités africaines car elles sont plutôt calquées sur le modèle européen (Ducruet, 2008). A Abidjan, ville d'Afrique subsaharienne, on assiste à l'implantation des écoles dans les ports, les gares et les marchés qui constituent un environnement exogène au système éducatif, ce qui recèle de plusieurs maux que sont des traumatismes, des maladies et le manque de concentration. Le conflit de compétence entre l'autorité portuaire et les collectivités locales du fait d'une mauvaise gouvernance ville-port, a

été signifié par Ducruet (2008). Ce conflit de compétence qui facilité l'implantation des écoles dans ces zones inappropriées entraine des maladies. Ainsi les études Pottier et al. (2008) et celles de Koné et al. (2006) révélaient la présence des infections respiratoires aigües dont les bronchites, les asthmes, les sinusites, les gastrites dans les zones industrialo-portuaires et commerciales. Il y avait été mentionné une forte présence de fièvre typhoïde (Kouamé et al., 1979), de salmonellose (Iwuji, 1976) et de diarrhées chroniques (Dosso et al., 1984) cité par Kablan et N'goran (2013).

Ces maux réduisent considérablement les performances des élèves et de leurs enseignants. Les résultats des études de Kablan et N'goran (2013) confirment bien l'influence négative des zones industrialo-portuaire sur la santé des populations riveraines. Et si l'élève n'est pas au meilleur de ses performances physiques et physiologiques, alors il ses résultats scolaires ne peuvent pas être optimums. Par ailleurs, cette incongruité spatiale conduit à une construction sociale qui affecte les comportements des élèves de ces zones : leur niveau de langue est bas et on note en eux une agressivité comparativement aux élèves fréquentant des établissements normatifs. Maruéjouls, (2018) n'a pas tort quand il appréhende l'école comme un lieu de « captivité ou de refuge », du fait des agressivités et des bagarres qu'on enregistre dans les écoles d'Adjamé. Hormis l'aspect spatial, les conditions sociales des enseignants impactent aussi négativement les résultats scolaires. Car, la précarité de leur vie les met dans les conditions psychologiques inadéquates pour véhiculer efficacement les cours. Ils ne sont pas déclarés à la CNPS et sont mal rémunérés. Les enseignants vacataires constituent donc des employés informels au sein du secteur formel. Ce phénomène gagne de plus en plus d'ampleur (BIT 2020, Banque Mondiale 2007, Gradeva 2009) mais il est plus dangereux dans le système éducatif car les mauvais traitements salariaux recèlent de multiples inconvénients.

L'amélioration de leurs conditions de vie pourrait booster les résultats scolaires car selon Walther (2007), les actions de formation mises en œuvre ne sont vraiment efficaces que si leurs promoteurs prennent soin de les positionner par rapport à une réalité économique et sociale donnée qu'il convient d'améliorer ou de faire évoluer.

Conclusion

Cette étude porte un regard global sur la relation ville-port et autres espaces spécialisés que sont les espaces commerciaux et gares. Ce regard affiche des structures connues de la ville d'Abidjan en considération des grandes villes européennes. Il s'agit de grands modèles basés sur la concentration ville-port, l'opposition entre centralité urbaine et réticularité maritime,

l'opposition entre accessibilité terre-mer et attractivité tertiaire et enfin l'opposition entre spécialisation logistico-commerciales et la symbiose avec les activités éducatives. Elle montre que l'implantation des écoles dans la zone industrialo-portuaire, les gares et les marchés d'Abidjan, est une véritable gangrène face à l'optimisation des résultats scolaires. Cette étude permet donc de relativiser l'universalité des modèles européens pour mettre à nu les réalités qui se passent sur ces mêmes espaces à Abidjan. L'implantation incongrue des écoles sur ces espaces, s'aggrave par la précarité des conditions de vie et de travail des enseignants vacataires qu'elles emploient majoritairement. Cette situation entraine une baisse de performances des élèves de 15,39%. L'intérêt de cette étude réside dans la mise en évidence de pratiques occultées dans le système éducatif ivoirien et surtout dans les propositions de solutions qu'elle fait face à ces maux. Les résultats scolaires ne sont pas optimums en Côte d'Ivoire et pour les optimiser, il faut une revalorisation de la situation des enseignants vacataires qui excellent encore dans l'informel et surtout, il faut veiller au respect de la réglementation sur l'implantation de ces écoles. L'école dans un environnement adéquat et le meilleur traitement des enseignants procèdent à la bonne disposition sociale et psychologique de tous ceux qui la fréquentent pour assurer le respect du chronogramme et des programmes scolaires. Cela nécessite une implication effective des institutions de tutelle de l'enseignement privé en occurrence le SAPEP, la DREN et le Ministère de l'Education Nationale. Vu leur poids dans le système éducatif ivoirien, ne serait–il pas judicieux que l'implantation des écoles et le traitement salarial des enseignants vacataires bénéficient d'un suivi et d'une gestion étatique.

Références bibliographiques

ABDEL Latif Ganiyou et DAHOU Amadou, 2015, école gratuite : conférence de presse synthèse communication du 27 aout 2015 p 8

Banque Mondiale, 2007 « "*Paying Taxes 2008*" », Rapport annuel, Washington, DC.

BIT, 2002, « Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent ». Document de travail sur l'économie informelle 2002/15 Genève P 70

DUCRUET César, 2008, « Typologie mondiale des relations ville-port », Espace, Société, Territoire, document 417. *Cybergeo : European Journal of Geography*. http://journals.openedition.org/cybergeo/17332 ; DOI : 10.4000/cybergeo.17332

GRADEVA Milena, 2009, « L'illicite et l'informel. Les complémentarités dans le fonctionnement des firmes en Bulgarie », *Revue économique* 2009/5 (Vol. 60), pp 1211-1233. DOI 10.3917/reco.605.1211

GROSSMANN Iris, 2008, « Perspectives for Hamburg as a port city in the context of a changing global environment », *Geoforum* 39 (6) : pp 2062-2072.

HAGERMAN Chris, 2006, « Shaping neighborhoods and nature » : Urban political ecologies of urban waterfront transformations in Portland, *Oregon. Cities* 24 (4) : pp 285-297.

HALL Peter,2004, « We'd have to sink the ships » : Impact studies and the 2002 West Coast Port Lockout, *Economic Development Quarterly*, 18 : Hall, Peta, Hesse, Markus pp 354-367

http://www.midhci.org/uploads/rapport/1441288637.pdf

KABLAN N'guessan Hassy Joseph et N'GORAN Kouakou Norbert, 2013, « Impact environnemental de la zone industrialo-portuaire (zip) d'abidjan » *European Scientific Journal* December 2013 edition vol.9, pp 206-221

No.35 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431

MARUEJOULS E., 2018, « Dans les cours de récréation, les filles sont invisibilisées », *Le Monde*, 16 septembre 2018.

MENET-FP, 2018, statistiques scolaires de poche, Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Abidjan, p 98

NEW R.S.,2013, « Les écoles, espaces intentionnels pour l'enfance », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 64 | 2013, pp 41-52.

OAKLEY Susan, 2011, « Re-imagining city waterfronts: a comparative analysis of governing renewal in Adelaide, Darwin and Melbourne », *Urban Policy and Research*, 29 (3): pp 221-23

OCDE/UNESCO, 2002, Le financement de l'éducation – Investissements et rendements. Analyse des indicateurs de l'Education dans le monde – Edition 2002

OIT, 2000, le secteur informel urbain : Évaluation thématique". Conseil *d'administration*, Commission de l'emploi et de la politique sociale, document GB 277/ ESP/1/1, Genève, mars 2000.

PETIT Claude et THOUVENOT Véronique, 2005, Modèle d'évaluation du retour sur investissement en formation de santé internationale : algorithme d'adhérence des connaissances

partielles. Centre européen de santé humanitaire. p14 https://www.researchgate.net/publication/238689127

WALTHER Richard, 2007, « La formation professionnelle en secteur informel ou Comment dynamiser l'économie des pays en développement ? » Les conclusions d'une enquête terrain dans sept pays africains AFD 2007 *Agence Française de Développement* p 228.